



## Avis public – Nouveaux tarifs du transport adapté

Avis public est par la présente donné par les soussignés, messieurs Mario Caron et Jacques Bussières, que les conseils de la MRC de La Nouvelle-Beauce et de la MRC Robert-Cliche, ont adopté des modifications aux tarifs payables par les usagers du transport adapté. Les nouveaux tarifs sont :

Déplacements dans la même municipalité	5,00 \$
Déplacements intermunicipaux de 0 à 25 km	10,00 \$
Déplacements intermunicipaux de 26 km et plus	15,00 \$

Les copies des résolutions approuvant les nouveaux tarifs sont disponibles aux endroits suivants :

- MRC de La Nouvelle-Beauce, 268, rue d'Assise, bureau 103 à Vallée-Jonction
- MRC Robert-Cliche, 111-A, 107<sup>e</sup> Rue à Beauceville

La nouvelle tarification entrera en le 1<sup>er</sup> novembre 2019.

Pour de l'information sur le service du transport adapté, veuillez joindre Mobilité Beauce-Nord au 418 397-6666 (ou 1 877 397 6668) ou consulter [www.mobilitebn.com](http://www.mobilitebn.com).

Donné ce 18 septembre 2019.

Mario Caron, directeur général  
MRC de La Nouvelle-Beauce

Jacques Bussières, directeur général  
MRC Robert-Cliche